

# LA COMMUNICATION DU MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

**Limites entre information et publicité**

# « HISTORIQUE »

## LE CODE A CHANGE

Modification du code de Déontologie en décembre 2020:

- Mieux répondre aux besoins d'information du patient.
- Améliorer la visibilité du professionnel.

# LES CHANGEMENTS DANS LES PRINCIPES DE COMMUNICATION

Principe d'interdiction générale de la publicité supprimé.

Mais, principe d'interdiction de pratiquer  
la Masso-Kinésithérapie comme un commerce maintenu.



Q U O Z

# PLAQUE

CETTE PLAQUE CONTIENT-ELLE DES NON CONFORMITES?  
SI OUI, COMBIEN ?



M. Anatole DUBOIS  
MASSEUR-KINESITHERAPEUTE  
Tél: 06 00 00 00 00  
Consultations de 8 à 12h et 13 à 19h du lundi au vendredi.  
Diplôme Universitaire de Lille II, Kinésithérapie du sport, 2020  

---

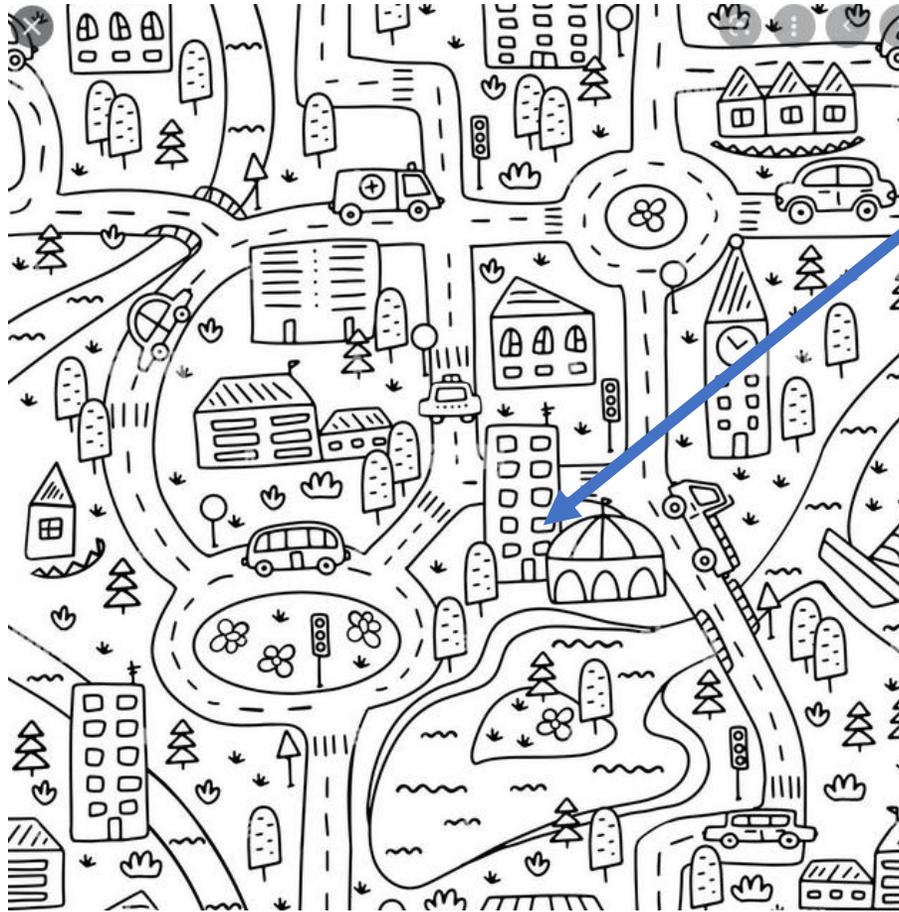
Activité physique adaptée / Sport Santé  
Balnéothérapie

Validation du DU à vérifier: [Diplômes reconnus](#)

Une spécificité peut être affichée sous conditions:

- Si elle est reconnue par le CNO. [Avis du CNO concernant les spécificités](#)
- Si vous remplissez les conditions de formation nécessaires. [Guide des recommandations p22](#)

# PLAQUE (Vrai / Faux)



MON CABINET EST ICI, 2<sup>e</sup> ETAGE

Je peux installer une pré-enseigne. **X**

Je peux installer une plaque en bas de l'immeuble. 😊

Je peux également installer une plaque à ma porte. 😊

Pour être visible, je colle des stickers de l'insigne sur mes fenêtres avec l'indication Masseur-Kinésithérapeute et j'installe une enseigne en drapeau. **X**

# ACTIVITE NON THERAPEUTIQUE (Vrai / Faux)

JE PEUX FAIRE PART DE MON TITRE DE MASSEUR-KINESITHERAPEUTE POUR DISPENSER DES COURS DE YOGA...



- Mais demander l'accord au CDO.
- Différencier sa communication de l'activité thérapeutique, notamment dans l'annuaire.

# SITE INTERNET (Vrai / Faux)

Sur mon site, je peux détailler les équipements de mon cabinet.



Je peux signifier mon appartenance à un réseau de soins.



Je peux faire part d'un article de presse mettant en avant mes compétences auprès de sportifs professionnels.



Je peux renvoyer un lien de mon site vers mon « facebook ».



Je peux faire part de conseils aux patients.



MAIS...

Je peux faire référencer mon site Internet..



DOCUMENT ADOPTÉ  
LE 30 MARS 2021  
PAR LE CONSEIL  
NATIONAL DE L'ORDRE

## Recommandations relatives à la communication du masseur- kinésithérapeute



Ordre des  
masseurs-kinésithérapeutes

# POUR ALLER PLUS LOIN

# MERCI!